

Pôle Emploi et les agent-es sous pression !

Déclaration du SNU au CSE :

Indicateurs, plans d'action, les # , les sorties de formation, 2ème vague du plan grand âge, plan 1 jeune 1 solution, remplir les portefeuilles AIJ, obligation de prescriptions aux DE de son portefeuille etc. ... Tous les jours des mails sont envoyés aux agents, pour leur rappeler les actions en cours .La notion du temps se raccourcit, on demande des réponses immédiates, et les tâches sont de plus en plus souvent effectuées entre 2 autres.

Le management à distance pèse de plus en plus sur nos encadrants même s'ils sont formés et destinataires de bonnes pratiques.

Ça suffit ! Tous les agent-es quel que soit leur emploi et leur niveau de responsabilité n'en peuvent plus de ce matraquage, de cette pression quotidienne. Même si la Direction ne le reconnaît pas et refuse de l'appeler ainsi, dans les faits c'est bien de pressions dont il s'agit.

La situation sanitaire et le confinement rendent le quotidien des agent-es et des managers de plus en plus à difficile à vivre. Les rappels de prudence, de gestes barrières répétés dans les médias et par le gouvernement d'une part et le maintien de la réception sur flux et des actions collectives d'autre part constituent des injonctions paradoxales qui contribuent à une saturation de toutes et tous.

Quelles sont les priorités ? Le SNU exige une réponse régionale sans que la Direction ne se retranche derrière le renvoi à des décisions et responsabilités locales.

Réponse de la Direction :

Les priorités sont données par les orientations du Plan Stratégique. L'année 2020, est spécifique et oblige à s'adapter. La révision du déploiement des orientations stratégiques illustre cette capacité de PE à s'adapter, à reporter certains objectifs et à répondre aux demandes du Gouvernement. J'entends qu'il faut clarifier les priorités.

**Toujours des paroles,
encore des bla bla,
nos collègues attendent des actes!**

Pression sur les salarié-es du réseau mais aussi des fonctions supports !

On observe une explosion des heures supplémentaires à la DRAPS et à la DAFB.

La pression est sur tous les services !

Paie, comptabilité, approvisionnement, formation, logistique, sécurité des personnes et des biens, RH, DDO, et tous les autres ...

Ensemble, plus forts



Prime COVID : Prime injuste !

Déclaration au CSE à la Direction :

Le SNU vous avait alerté à plusieurs reprises. En tant que Direction, vous aviez conscience des effets pervers d'une telle prime.

Vous saviez que toutes et tous ne pourraient pas l'avoir.

Vous saviez que cette prime allait créer des sentiments d'injustice.

Vous saviez que les critères d'attribution étaient subjectifs et discriminants.

Vous saviez que le budget était insuffisant pour une vraie reconnaissance du mérite de tous.

Vous saviez que cela mettrait vos encadrants dans des positions intenable.

Avec cette prime vous avez découragé des agentes et des agents,

Avec cette prime vous avez divisé vos collectifs et vos équipes,

Avec cette prime vous avez brisé la relation de confiance entre des agents et leurs managers de proximité.

Comment croire ensuite à la « Performance par la Confiance », à la « cohésion de collectifs », à votre préoccupation du « Baromètre Social », ou de la «Qualité de Vie au Travail », et tous les autres « éléments de langages ». N'est-ce que de l'affichage ?

Tous les agents de Pôle Emploi ont participé activement à ce que Pôle Emploi réussisse à assurer ses missions durant le premier confinement. Pour le SNU, aucun agent de Pôle Emploi n'a démerité durant cette période. Il aurait été approprié de le reconnaître par une réelle revalorisation des salaires et traitements de toutes et tous.

Aujourd'hui, le SNU demande à l'établissement de réparer les dégâts qu'il a causés auprès de toutes et tous. C'est VOTRE responsabilité.

Réponse de la Direction :

C'est encadré par un décret et cela a été attribué à d'autres que Pôle Emploi. Les OS n'ont pas souhaité s'inscrire dans ce projet Vous exprimez des ressentis d'agents, je peux comprendre que ce soit ressenti comme discriminant.

A la DR « on a pris la décision, c'est un choix qui a été fait, on assume. »

Des ressentis pour vous, pour le SNU, ce sont des faits !

En CSE, avec la Direction, on est jamais surpris, mais toujours déçu !

Ensemble, plus forts

